

Election du vice-président étudiant du Conseil Académique

CONSEIL ACADEMIQUE
Réunion du 6 décembre 2022

*Vu l'article L712-4 du code de l'éducation,
Vu l'article 23 des statuts de l'Université de Caen Normandie,*

Article 1 : Election du vice-président étudiant du Conseil Académique.

Est candidate : Mme Marine RABELLE.

Résultat du vote :

- Mme Marine RABELLE : 55 voix.
- 2 abstentions.

Mme Marine RABELLE est élue vice-présidente étudiante du conseil académique.

Fait à Caen, le 6 décembre 2022.

Le Président de l'Université,


Lamri ABOUI



Election des membres de la section disciplinaire du conseil académique
compétente à l'égard des usagers

CONSEIL ACADEMIQUE Réunion du 6 décembre 2022

Vu les articles R-811-10 et suivants du code de l'éducation,

Article 1:

Sont candidats : M. Maël BRIZE, Mme Ludvine BUTT, M. Pierre CHARBONNEL, Mme Maëla DUMAS, M. Baptiste DESVIGNES, M. Eloi LE CHOSSÉC, Mme Alma MENAGER-FLORES, Mme Eva POTTIER.

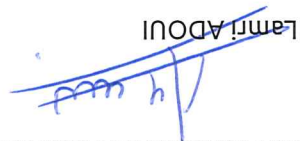
Résultat du vote :

- M. Maël BRIZE : 16 voix.
- M.me Ludvine BUTT : 16 voix.
- M. Pierre CHARBONNEL : 16 voix.
- M. Maëla DUMAS : 16 voix.
- M. Baptiste DESVIGNES : 16 voix.
- M. Eloi LE CHOSSÉC : 16 voix.
- Mme Alma MENAGER-FLORES : 16 voix.
- Mme Eva POTTIER : 16 voix.

Sont élus : M. Maël BRIZE, Mme Ludvine BUTT, M. Pierre CHARBONNEL, Mme Maëla DUMAS, M. Baptiste DESVIGNES, M. Eloi LE CHOSSÉC, Mme Alma MENAGER-FLORES, Mme Eva POTTIER.

Fait à Caen, le 6 décembre 2022.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI



Election de représentants des étudiants, des enseignants-chercheurs et des enseignants au sein du Conseil du SUAC

CONSEIL ACADEMIQUE
Réunion du 6 décembre 2022

*Vu les articles L714-1, D714-93 à D714-106 du code de l'éducation,
Vu les statuts du Service Universitaire de l'Action Culturelle,*

Article 1 : Election de 3 représentants des enseignants-chercheurs et enseignants :

Sont candidats : M. Damien CINEUX, M. Basile DUFAY, Mme Armelle GOSSELIN-GORAND, M. Patrice GUILLERM, M. Ali KERBRUZ, M. Antoine LANGEARD, M. François MASSOT.

Résultat du vote :

- M. Damien CINEUX : 16 voix.
- M. Basile DUFAY : 14 voix.
- Mme Armelle GOSSELIN-GORAND : 32 voix.
- M. Patrice GUILLERM : 20 voix.
- M. Ali KERBRUZ : 0 voix.
- M. Antoine LANGEARD : 7 voix.
- M. François MASSOT : 9 voix.

Sont élus : Mme Armelle GOSSELIN-GORAND, M. Patrice GUILLERM, M. Damien CINEUX.

Article 2 : Election de 2 représentants des étudiants :

Sont candidats : Mme Michèle CHASSAGNETTE, M. Mathias DEHAIS, M. Claudy JEAN-PIERRE, M. Théo LESENECHAL, Mme Clémence MALBRANCHE, M. Chris OTZEMBE, M. Florestan REBOUL.

Résultat du vote :

- Mme Michèle CHASSAGNETTE : 11 voix.
- M. Mathias DEHAIS : 5 voix.
- M. Claudy JEAN-PIERRE : 0 voix.
- M. Théo LESENECHAL : 5 voix.
- Mme Clémence MALBRANCHE : 0 voix.
- M. Chris OTZEMBE : 0 voix.
- M. Florestan REBOUL : 11 voix.

Sont élus : Mme Michèle CHASSAGNETTE, M. Florestan REBOUL.

Fait à Caen, le 6 décembre 2022.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI